

L'an deux mille vingt-six et le neuf avril, à dix-sept heures, les membres du conseil de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération légalement convoqués le trois avril deux mille vingt-six, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en salle du MIN de Cavaillon, sous la présidence de Monsieur Gérard DAUDET.

En exercice :	55
Présents :	49
Absents :	6
Absents AVEC pouvoir	6
Absents SANS pouvoir	0

Etaient présents : M. Gérard DAUDET - Président

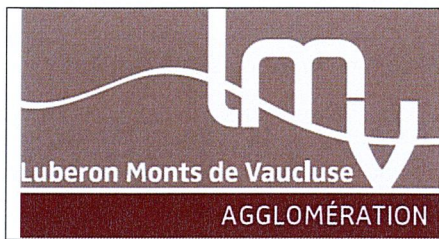
Mme ABRAN Daisy	Mme FARAVEL-GENESTON Nathalie	Mme MONTENOIS Isabelle
Mme AUDIBERT Danièle	M. FONTANARAVA Eric	Mme NEMROD-BONNAL Marie-Thérèse
Mme ARAGONES Claire	M. FREDIN Grégory	M. NOUVEAU Michel
M. BATOUX Philippe	M. GÉRAULT Jean-Pierre	M. PEYRARD Jean-Pierre
Mme BLANCHET Fabienne	Mme GREGOIRE Sylvie	Mme PLAZI-PONTET Annie
M. BLANC Gérard	M. GUILLOT Philippe	Mme PONCE Ondine
M. BLANES Patrick	Mme HAQUET Sonia	M. RIVET Jean-Philippe
M. BOËS Fabrice	Mme JAUFFRET Sylvie	M. SILVESTRE Claude
Mme COLOMBO Dominique	Mme JOANNY Monique	M. SINTES Patrick
M. COURTECUISSÉ Patrick	M. JUSTINESY Gérard	Mme STELLA Aurore
Mme CRESP Delphine	M. KITAEFF Richard	Mme TAVERNIER Anne-Laure
M. DALVERNY Bernard	M. LAFFORGUE David	M. TERANNE Pascal
M. DAUDET Gérard	M. LIBERATO Fabrice	M. TOUACHE Thierry
Mme DAUPHIN Mathilde	M. MALOSTO Jean-Pierre	M. VILLA José
Mme DECHER Martine	Mme MARTIN Bénédicte	M. VOLLAIRE Olivier
M. DERRIVE Eric	M. MAUREL Frédéric	
Mme DOSSART Amandine	Mme MILESI Véronique	

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme AUZANOT Bénédicte	ayant donné pouvoir à M. TOUACHE Thierry
Mme CATALANO-LLORDES Gaétane	ayant donné pouvoir à M. LIBERATO Fabrice
Mme FASSETTA Véronique	ayant donné pouvoir à M. BATOUX Philippe
Mme LECAUDEY Aurélie	ayant donné pouvoir à Mme TAVERNIER Anne-Laure
Mme PIERI Julia	ayant donné pouvoir à M. DERRIVE Eric
Mme TABOULET Philippe	ayant donné pouvoir à Mme CRESP Delphine

Secrétaire de séance :

Mme DAUPHIN Mathilde



N° 2026-028

AFFAIRES GENERALES – Election des autres membres du bureau

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2122-4, L2122-7, L5211-2 et L 5211-10 ;
- Vu l’arrêté préfectoral du 14 octobre 2019 portant modification des statuts de la communauté d’agglomération Luberon Monts de Vaucluse, modifié par l’arrêté préfectoral du 29 janvier 2020 ;
- Vu la délibération du conseil communautaire de LMV Agglomération n°2026-28 en date du 9 avril 2026 portant constitution du bureau ;
- Vu les résultats du scrutin relatifs à l’élection des conseillers communautaires délégués tels que fixés au procès-verbal annexé à la présente délibération.

Après désignation de deux scrutateurs, Mme Claire ARAGONES et Mme Mathilde DAUPHIN, il est procédé, à l’élection du conseiller communautaire délégué au scrutin secret, uninominal et à la majorité absolue.

Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n’a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l’élection a lieu à la majorité relative. En cas d’égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Election de la conseillère communautaire déléguée, membre du bureau

La candidature de Mme Bénédicte MARTIN est proposée.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l’urne	55
A déduire : bulletins blancs ou nuls (art L65 et L66 code électoral)	8
Nombre de suffrages exprimés	47
Majorité absolue	24

A obtenu :

Mme Bénédicte MARTIN : 47 voix

Mme Bénédicte MARTIN, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamée conseillère communautaire déléguée, membre du bureau et a été immédiatement installée.

Le Conseil Communautaire,
Vu le procès-verbal de l’élection des conseillers communautaires délégués annexé à la présente
délibération ;
Vu les résultats des scrutins :

- DECIDE de proclamer Bénédicte MARTIN, élue conseillère communautaire déléguée membre du bureau et la déclare installée ;
- AUTORISE Monsieur le Président à accomplir tout acte nécessaire à l’exécution de la présente délibération.

La Secrétaire de séance,
Mathilde DAUPHIN



Cavaillon, le 10 avril 2026

Le Président,

Gérard DAUDET



